

**ECONOMIC COMMUNITY OF
WEST AFRICAN STATES**

**COMUNIDADE ECONOMICA DOS
ESTADOS DA AFRICA OCIDENTAL**



**COMMUNAUTE ECONOMIQUE
DES ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST**

Original : Anglais

**TRENTE-CINQUIEME SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL DE MEDIATION ET DE SECURITE**

Abuja, 14 décembre 2015

RAPPORT FINAL

Commission de la CEDEAO
Abuja, décembre 2015

I. INTRODUCTION

1. La 35^{ème} session ordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO au niveau ministériel s'est tenue le 14 décembre 2015 à Abuja, en République fédérale du Nigeria, pour examiner la situation politique et sécuritaire dans la région.

2. La réunion, à laquelle ont participé les Ministres chargés des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et de la Défense des États membres ou leurs représentants dûment mandatés, a été présidée par M. Augustin TINE, Ministre des Forces Armées de la République du Sénégal au nom de S.E Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Président en exercice du Conseil de Médiation et de Sécurité. Les Etats membres ci-après étaient représentés :

- République du BENIN
- BURKINA FASO
- République de CABO VERDE
- République de COTE D'IVOIRE
- République de GAMBIE
- République du GHANA
- République de GUINEE
- République de GUINEE BISSAU
- République du LIBERIA
- République du MALI
- République du NIGER
- République Fédérale du NIGERIA
- République du SENEGAL
- République de SIERRA LEONE
- République TOGOLAISE

3. Ont également pris part à la réunion, les Représentants permanents des Etats membres de la CEDEAO à Abuja, les Représentants spéciaux du Président de la Commission (en Côte d'Ivoire, en Guinée Bissau, en Guinée, au Libéria et au Mali) et les Représentants permanents de la CEDEAO au Burkina Faso (Ouagadougou), au Togo (Lomé), aux Etats-Unis (New York) et en Belgique (Bruxelles).

4. Le Représentant du Président de la Commission de l'Union africaine a assisté à la réunion en qualité d'observateur.

5. La liste des participants est jointe en annexe au présent rapport.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

6. Le Président de la Commission de la CEDEAO, S.E. Kadré Désiré OUEDRAOGO, a souhaité la chaleureuse bienvenue aux membres du Conseil et a souligné les progrès enregistrés par la région dans le domaine de la paix et de la sécurité. Il s'est félicité du bon déroulement des élections organisées dans certains États membres en 2015, à savoir le Nigéria, le Togo, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, et des efforts de médiation qui ont permis de trouver une issue à l'impasse politique en Guinée-Bissau.



7. Par ailleurs, le Président de la Commission a fermement condamné l'attaque terroriste perpétrée à Bamako, au Mali, le 20 novembre 2015 et a réitéré l'appel de la CEDEAO en faveur d'une mise en œuvre effective de l'Accord de paix et réconciliation. De même, il a réitéré la condamnation, par la CEDEAO, des actes criminels que le groupe terroriste Boko Haram continue de commettre au Nigéria et au Niger et a renouvelé la solidarité de la Communauté à ces deux Etats membres.

8. Le Président de la Commission a, en outre, exprimé les remerciements de la Communauté à S.E. Macky SALL, Président de la Conférence et, à travers lui, à tous les Chefs d'Etat et de Gouvernement, pour la qualité de leur leadership et pour leurs efforts inlassables visant à transformer la région en un havre de paix et de prospérité. Il a réitéré la détermination de la Commission à appliquer scrupuleusement les décisions de la Conférence afin de renforcer la paix et la sécurité régionales.

9. Dans son allocution d'ouverture, prononcée au nom de S.E. Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de la République du Sénégal et Président en exercice du Conseil, empêché, S.E. Augustin TINE, Ministre des Forces armées du Sénégal, a souhaité une chaleureuse bienvenue aux participants à la réunion. Le Ministre a, ensuite, remercié le Gouvernement nigérian pour la qualité de son hospitalité et des dispositions prises pour le bon déroulement des travaux avant de souligner des avancées faites par la Communauté, au cours de l'année écoulée, en matière de préservation de la paix, de la sécurité et de l'ancrage de la démocratie dans la région. Il a, à cet égard, rendu hommage aux Chefs d'Etat et de Gouvernement pour la part déterminante qui leur revient dans les succès de la Communauté.

10. Cependant, le Ministre Augustin TINE a noté que malgré les progrès enregistrés en matière de consolidation de la démocratie dans la région, des menaces continuent de peser sur la paix et la stabilité. Il a notamment cité les attaques terroristes survenues à Bamako, au Mali, le 20 novembre 2015, et la poursuite des actes criminels du groupe Boko Haram. A cet égard, il a invité les participants à observer une minute de silence à la mémoire des victimes du terrorisme et lancé un appel pour la poursuite et le renforcement de la lutte concertée contre le phénomène, y compris par une mutualisation des moyens.

11. S.E. le Ministre Augustin TINE a conclu en se félicitant des actions menées inlassablement par la CEDEAO pour la consolidation de la paix et la promotion de la démocratie au sein de la région et en magnifiant le travail accompli par la Commission, dans ce cadre, avant de souhaiter plein succès au Conseil et de déclarer ouverte la session.

12. Le texte intégral des deux discours prononcés figure en annexe au présent rapport.

III. ELECTION DU BUREAU

13. Sur proposition du Président de séance, les Etats membres suivants ont été élus au Bureau :

- Président : République du Sénégal
- Rapporteurs : Libéria et Guinée Bissau



IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

14. La réunion a adopté l'ordre du jour suivant

A) Cérémonie d'ouverture

- Allocution de S.E. Kadré Désiré Ouédraogo, Président de la Commission de la CEDEAO
Discours d'ouverture de S.E. Mankeur Ndiaye, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de la République du Sénégal et Président du Conseil de Médiation et de Sécurité.
- Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
- Election du Bureau

B) Déroulement des Travaux

1. Mémoire sur la Situation Politique et Sécuritaire dans la région
2. Briefing sur les Mécanismes nationaux d'Alerte précoce et de Réponse
3. Mémoire sur la Division des Opérations de Soutien à la Paix (DSOP)
4. Rapport de la réunion du Conseil de Médiation et de Sécurité au niveau des Ambassadeurs
5. Divers
6. Adoption du rapport final
7. Discours de clôture

V. RESULTATS DES TRAVAUX

1) Point sur la situation politique et sécuritaire dans la région

15. Un rapport de la situation politique et sécuritaire de la région a été présenté par le Président de la Commission sur les principaux éléments suivants :

a-/ Situation au Burkina Faso

16. Le Président de la Commission a rappelé la crise politique ayant résulté de l'attaque lancée le 16 septembre 2015 contre le gouvernement de transition, par des membres du Régiment de sécurité présidentielle (RSP). Il a salué le leadership dont a fait montre S.E. Macky Sall, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement et Président de la République du Sénégal, et les efforts de médiation entrepris avec S.E. Thomas Boni Yayi, Président de la République du Bénin et Facilitateur de la CEDEAO dans le règlement de la crise. Il a insisté sur l'importance des décisions de la Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue le 22 septembre 2015 à Abuja, au Nigeria et consacrée au Burkina Faso et qui ont abouti au rétablissement, le 23 septembre 2015, du Président de la Transition dans ses fonctions. Le Président de la Commission a souligné que les élections générales du 29 novembre 2015 ont été jugées libres et équitables par l'ensemble des missions d'observation déployées dans le pays et félicité M. Roch Marc Christian Kaboré du Mouvement pour le Progrès du Peuple (MPP) pour son élection à la présidence du Faso.



17. A l'issue des discussions qui ont suivi la présentation, le Conseil a convenu de soumettre les recommandations ci-après à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement :

- i. Exprimer ses vives félicitations à SEM. Roch Marc Christian Kaboré, pour son élection à la présidence du Burkina Faso;
- ii. Exhorter les nouvelles autorités à poursuivre le processus de réforme économique et politique afin de favoriser le développement durable du pays. Dans ce cadre, lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte un soutien financier au Burkina Faso pour favoriser la relance économique du pays et la mise en œuvre de la réforme du secteur de sécurité ;
- iii. Féliciter les autorités de la transition pour l'aboutissement heureux de cette phase de l'histoire politique du pays ;
- iv. Saluer le rôle de la communauté internationale, en particulier le GISAT-BF dans l'aboutissement heureux de la Transition

b-/ Situation en Guinée Bissau

18. Le Président de la Commission a informé le Conseil de la formation d'un nouveau gouvernement en Guinée Bissau, le 12 octobre 2015, en se félicitant du retour à la stabilité politique dans ce pays.

19. Le Président de la Commission a salué le leadership et le rôle de médiateur qu'ont joué Leurs Excellences Macky Sall, Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement et Président de la République du Sénégal et Alpha Condé, Président de la République de Guinée, pour aider le pays à sortir de l'impasse politique. Il a également adressé ses vifs remerciements à S.E. Mohammadu Buhari, Président du Groupe de Contact Régional et à S.E. Olushegun Obasanjo, ancien Président de la République Fédérale du Nigeria Envoyé spécial en Guinée Bissau pour leur contribution à la résolution de la crise politique dans le pays.

20. Par ailleurs, le Président de la Commission a évoqué la Décision prise par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, lors de sa Session extraordinaire du 12 septembre 2015, de proroger de six mois le mandat de la Mission de la CEDEAO en Guinée Bissau (ECOMIB), de janvier à juin 2016. Il a conclu en faisant remarquer que la situation en Guinée-Bissau demeure préoccupante et nécessite une attention particulière.

21. Suite aux discussions consacrées à la situation en Guinée-Bissau, le Conseil a adopté les recommandations suivantes, qui seront soumises à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement :

A l'endroit des autorités et des leaders politiques :

- i. Toutes les parties prenantes, y compris les partis politiques, doivent engager un dialogue en vue de trouver une solution politique durable.
- ii. Prendre d'urgence, à l'initiative du Gouvernement et après consultations avec tous les leaders politiques, des mesures pour réviser la Constitution



conformément à la décision prise à sa session extraordinaire tenue à Dakar le 12 septembre 2015.

A l'adresse de la Commission de la CEDEAO :

- i. Suivre de près la mise en œuvre du Pacte de stabilité conclu par le Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC) et Parti pour le Renouveau Social (PRS) lors de la mission de l'Envoyé spécial en Septembre 2015;
- ii. Procéder à la révision du Protocole d'accord sur la RSSD avec le gouvernement Bissau guinéen pour faciliter la mise en œuvre effective du programme

A l'endroit de la communauté internationale :

- i. Convoquer dans les meilleurs délais la réunion du Groupe international de contact sur la Guinée Bissau;
- ii. Renforcer la coordination entre les partenaires internationaux au niveau local, en vue d'un suivi effectif et de la facilitation du dialogue entre les parties prenantes ;
- iii. Apporter un soutien financier à ECOMIB.

c-/ Situation au Mali.

22. Le Président de la Commission a mis l'accent sur l'insécurité croissante au Mali. S'agissant du Nord du Mali, il a relevé le nombre accru d'attaques perpétrées contre les civils, les agences humanitaires, le personnel et les locaux de la MINUSMA, occasionnant ainsi des mouvements de personnes déplacées internes (PDI) et de réfugiés. A Bamako, l'attaque terroriste du 20 novembre 2015 a mis en exergue l'inquiétude grandissante sur l'insécurité dans la ville. Toutefois, le Président a indiqué les efforts en cours relatifs notamment au déploiement des patrouilles mixtes, au dialogue intercommunautaire ainsi que les avancées dans le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) et qui sont de nature à renforcer la réconciliation.

23. Le Président de la Commission a noté que, sur le plan politique, des efforts sont engagés pour assurer la mise en œuvre effective de l'Accord de paix et de réconciliation. La réalisation de l'objectif visé requiert l'engagement de tous et la restauration progressive de la confiance entre toutes les parties prenantes, afin de permettre aux communautés de lutter contre l'extrémisme violent, de rétablir les moyens de subsistance et de mener leurs activités dans un cadre coordonné de gouvernance.

24. Le Président de la Commission a informé le Conseil de la tenue, le 4 septembre 2015 à Bamako, d'une réunion des Ministres de la Défense des Etats membres du processus de Nouakchott, à l'effet d'entériner la création d'une Force d'intervention, sur le modèle de la Brigade d'intervention de la Mission de stabilisation de l'ONU en République Démocratique du Congo (MONUSCO), qui sera déployée au Nord Mali pour aider à lutter contre les groupes terroristes et faciliter l'aboutissement heureux des efforts de stabilisation en cours.

25. A la suite des échanges, le Conseil a adopté les recommandations suivantes, qui seront soumises à l'attention de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement :



- i. condamner l'attaque terroriste du 20 novembre 2015 à Bamako ;
- ii. féliciter les autorités maliennes pour les efforts engagés en vue d'assurer la consolidation de la paix, de la sécurité et de la réconciliation dans le pays, notamment l'élaboration d'un Plan d'action pour la mise en œuvre de l'Accord ainsi que d'une stratégie visant à assurer le développement du Nord Mali ;
- iii. saluer les résultats concluants de la Conférence de Paris sur la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de l'Accord ;
- iv. exhorter l'ensemble des parties prenantes à mettre en œuvre les mesures appropriées pour assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix et de réconciliation.

d-/ Sur les élections dans la région

26. Le Président de la Commission a fait remarquer qu'en 2015, des élections générales ont été conduites avec succès au Nigeria, au Togo, en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Il a ajouté que d'importantes élections sont prévues en 2016 au Niger, au Bénin, au Cabo Verde, en Gambie et au Ghana. Dans ce cadre, il a donné l'assurance que la Commission de la CEDEAO apportera son assistance habituelle à ces cinq Etats membres.

27. Après les délibérations, le Conseil a adopté les recommandations suivantes qui seront soumises à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement :

- i. Adresser des félicitations à S.E. Alpha Condé de Guinée et S.E. Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire, pour leur brillante réélection ;
- ii. Exhorter la Commission de la CEDEAO à apporter un soutien technique et financier aux Etats membres devant organiser des élections en 2016 ;
- iii. Encourager les Etats membres organisant des élections en 2016 à créer un climat propice à la conduite d'élections pacifiques, libres, transparentes et équitables.
- iv. Inviter la Commission de la CEDEAO à envoyer, longtemps à l'avance, des missions d'information et d'établissement des faits dans les Etats membres organisant des élections pour s'assurer du règlement des préoccupations identifiées, bien avant la tenue de ces élections .

e-/ Autres questions sécuritaires

Lutte contre le terrorisme

28. Le Président de la Commission a condamné les attaques répétées de Boko Haram au Nigeria et les attaques transfrontalières menées dans la région. Il a ensuite informé le Conseil des initiatives liées à la lutte contre le terrorisme, notamment la création et l'opérationnalisation de la Task Force multinationale conjointe dont l'état-major se trouve à N'Djamena, au Tchad. Il a également informé le Conseil de la nouvelle stratégie mise en place par le Sommet du G5 Sahel pour lutter contre Boko Haram.



Participation de la CEDEAO à l'exercice AMANI AFRICA II

29. Le Président de la Commission a informé le Conseil que, dans le cadre de l'opérationnalisation de la Force Africaine en Attente (FAA), la Force en Attente de la CEDEAO (FAC) a participé à l'exercice AMANI AFRICA II en Éthiopie et à Lohatla, en Afrique du Sud, du 19 octobre au 7 novembre 2015. Par ailleurs, il a ajouté qu'une série de réunions sont prévues pour dresser le bilan de l'exercice et que les conclusions tirées seront soumises au prochain Sommet de l'Union africaine (UA).

Sécurité maritime

30. Le Président de la Commission a informé le Conseil de l'évolution de la situation en ce qui concerne la mise en place de l'architecture de sécurité maritime de la CEDEAO, en mettant l'accent sur les discussions en cours portant sur la proposition du Cabo Verde d'abriter le Centre de Commandement multinationale (CCM) de la zone G.

31. A la suite de délibérations approfondies, le Conseil a adopté les recommandations suivantes qui seront soumises à la Conférence pour examen :

- i. Se féliciter des efforts engagés par les pays membres de la Force Multinationale Mixte, notamment le Nigeria, pour les succès enregistrés dans l'affaiblissement de Boko Haram
- ii. Lancer un appel aux Etats membres de la Force Multinationale Mixte afin qu'ils renforcent le partage de renseignements, la coordination et les opérations transfrontalières ;
- iii. Demander à la Commission de la CEDEAO de faciliter la tenue du Sommet conjoint CEDEAO/CEEAC en vue d'adopter une stratégie commune pour lutter contre Boko Haram ;
- iv. Inviter les États membres de la CEDEAO sont invités à condamner les activités terroristes de Boko Haram;
- v. Inviter la communauté internationale à apporter son aide au Nigeria et au Niger, au profit des réfugiés et des déplacés internes.
- vi. Saluer les résultats de la réunion ministérielle du Processus de Nouakchott tenue en septembre 2015 à Bamako puis exhorter l'Union Africaine et les Nations Unies à entériner la création d'une Force d'intervention au sein de la MINUSMA pour mieux répondre à la lutte contre le terrorisme au nord du Mali.
- vii. Concilier la libre circulation des personnes avec les impératifs de sécurité à travers la mise en place de mécanismes efficaces de partage d'informations
- viii. Saluer les progrès enregistrés par la Commission dans l'opérationnalisation de la Stratégie Intégrée de Sécurité Maritime de la CEDEAO et diligenter les actions pour la mise en place des centres de coordination maritime manquants

Epidémie de la maladie à Virus Ebola

32. Dans son compte-rendu, le Président de la Commission a révélé que plus de 11.000 personnes ont été tuées sur les 28.300 cas signalés depuis le déclenchement de la maladie en mars 2014. Le Président a annoncé que le Liberia et la Sierra Leone ont été déclarés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme ne présentant plus aucun cas de la



maladie. S'agissant de la Guinée, le Président de la Commission a informé le Conseil que le dernier patient d'Ebola connu a été libéré d'hôpital. Il a ajouté que, si aucun cas du virus n'est signalé en Guinée d'ici au 29 décembre 2015, l'OMS y déclarera, à cette date, la fin de la maladie à virus Ebola. Le Président de la Commission a, enfin, porté à la connaissance du Conseil que, la Commission s'emploie à mettre en place le Centre régional de contrôle des maladies conformément à la Décision de la 47^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Le Président de la Commission a salué le rôle joué par S.E. Faure Essozimna Gnassingbe, Président de la République Togolaise dans la supervision et la coordination de la lutte contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola.

33. A l'issue des échanges de vues, le Conseil a convenu de soumettre les recommandations suivantes à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement :

- i. Poursuivre la surveillance aux frontières des Etats membres en vue de prévenir la résurgence de cas résiduels dans la région ;
- ii. Inciter la CEDEAO à développer une stratégie régionale de prévention de la réapparition de l'épidémie ;
- iii. Encourager la Commission de la CEDEAO à accélérer les démarches, notamment en matière de mobilisation des ressources nécessaires, en vue de la mise en place du Centre régional de contrôle des maladies.

2) Mécanisme National d'Alerte Précoce et de Réponse (MNAPR).

34. Le Président de la Commission a rappelé que la mise en place du Mécanisme national d'alerte précoce et de réponse (MNAPR) a été décidée par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, lors de sa 45^e Session ordinaire tenue le 14 juillet 2014 à Accra (Article 51). Il a ajouté que, dans le souci de réduire le décalage entre l'alerte et la réponse, le mécanisme vise à assurer le renforcement des capacités des Etats membres et des organismes de la société civile, pour leur permettre de mieux jouer leurs rôles de principaux responsables et d'acteurs dans la prévention des conflits et la construction de la paix.

35. Par ailleurs, le Président de la Commission a informé le Conseil que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique s'est engagé à appuyer la CEDEAO dans cette initiative et qu'un Protocole d'Accord a été signé, le 19 novembre 2015, entre la CEDEAO et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), en présence de plusieurs partenaires de la Communauté. Il s'est dit convaincu que la décentralisation de l'alerte précoce et de la réponse aidera la CEDEAO à mieux prévenir les conflits dans la région ouest africaine.

36. Le Conseil a pris acte du point d'information et encouragé la Commission à poursuivre ses efforts en vue de la mise en place du Mécanisme national d'alerte précoce et de réponse ainsi qu'à assurer la vulgarisation du mécanisme pour une meilleure appropriation des Etats membres et des communautés et les accompagner pour la pérennisation des Centres.



3) Transformation de la Cellule de planification et de gestion des missions (CPGM) en Division de soutien aux opérations de paix (DSOP).

37. Le Président de la Commission a donné les raisons justifiant la transformation de l'actuelle Unité de planification et de gestion des missions en Division des opérations de soutien à la paix. Il a souligné que cette mesure répondait à la nécessité de s'adapter à la nature évolutive des crises et de prendre en compte le caractère intégré et multidimensionnel des organes chargés de la planification et de la gestion des opérations actuelles de soutien à la paix.

38. La nouvelle structure proposée aura à assurer les mêmes fonctions d'évaluation stratégique, de planification des opérations et d'appui à la mission, tout en reflétant de façon intégrée, les différentes composantes (militaire, policière et civile). Le Président de la Commission a insisté sur le fait que la structure proposée prend en compte à la fois l'efficacité nécessaire et les contraintes financières.

39. Le Conseil a approuvé la transformation de la Cellule de Planification et de Gestion des Missions (CPGM) en Division de Soutien aux Opérations de Paix (DSOP) au sein de la Direction de Maintien de la Paix et de la Sécurité Régionale (DMPSR) et instruit par conséquent la Commission à prendre les mesures nécessaires à sa mise en place.

4) Rapport de la réunion des Ambassadeurs

40. S.E. Baboucar Sambe, Ambassadeur du Sénégal au Nigeria et Président du Conseil de Médiation et de Sécurité au niveau des Ambassadeurs, a présenté le rapport de la 23^e réunion tenue le 4 décembre 2015 à Abuja, au Nigeria. Il a souligné que les Ambassadeurs ont examiné le mémorandum soumis par la Commission et approuvé les recommandations qu'il contenait (voir Rapport de la Réunion du CMS au niveau des Ambassadeurs, en date du 4 décembre 2015).

41. Le Conseil a pris acte du rapport ainsi que des recommandations qui y sont contenues.

5) Divers :

42. Le Togo a informé le Conseil de la tenue d'un Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine sur la Sécurité maritime en mars 2016 à Lomé à une date qui sera communiquée ultérieurement.

43. Le Conseil a été informé du décès de l'ancien président de la République du Bénin, le Général Mathieu Kérékou, un des pères-fondateurs de la CEDEAO. Il a recommandé qu'un hommage lui soit rendu par la 48^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui se tiendra le 16 décembre 2015

6) ADOPTION DU RAPPORT

44. Après un examen approfondi du projet de document, les délégués ont adopté le Rapport de la 35^e réunion du Conseil de Médiation et de Sécurité.

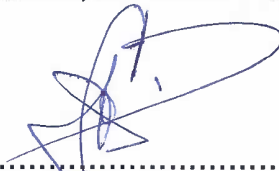


7) CEREMONIE DE CLÔTURE

Discours de clôture

45. Dans son discours de clôture, M. Augustin TINE, Ministre des Forces Armées de la République du Sénégal, au nom de S.E Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Président en exercice du Conseil de Médiation et de Sécurité, a félicité ses collègues et la Commission de la CEDEAO, pour la qualité des rapports présentés et le caractère constructif des débats auxquels ils ont donné lieu. Il a souhaité plein succès aux travaux du Sommet qui se tiendra à Abuja et formé le vœu que les recommandations du Conseil soient, comme d'habitude, utiles à la Conférence et l'inspire dans les décisions qu'elle sera amenée à prendre, pour le renforcement de la paix et de la sécurité dans la région.

FAIT A ABUJA, LE 14 DECEMBRE 2015



.....
POUR LE CONSEIL DE MEDIATION ET DE SECURITE

M. Augustin TINE

**MINISTRE DES FORCES ARMEES
DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**ECONOMIC COMMUNITY OF
WEST AFRICAN STATES**

**COMUNIDADE ECONOMICA DOS
ESTADOS DA AFRICA OCIDENTAL**

**COMMUNAUTE ECONOMIQUE
DES ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST**



**35^E REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DE MEDIATION
ET DE SECURITE DE LA CEDEAO**

Abuja, 14 décembre 2015

MOTION DE REMERCIEMENTS

Nous, membres du Conseil de Médiation et de Sécurité de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au niveau ministériel, réunis le 14 décembre 2015 à Abuja en vue de discuter des défis à la paix et à la sécurité dans la région, exprimons notre profonde gratitude à Son Excellence Muhammadu Buhari, Président de la République Fédérale du Nigeria, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple nigériens pour l'accueil particulièrement chaleureux et l'hospitalité authentiquement africaine qui nous ont été réservés, ainsi que pour les excellents moyens mis à notre disposition afin d'assurer le bon déroulement de nos travaux.

Par ailleurs, nous exprimons notre gratitude au Président du Conseil de Médiation et de Sécurité pour la compétence et l'efficacité dont il a fait preuve dans la conduite des travaux, et qui ont permis le succès de la réunion.

FAIT A ABUJA LE 14 DECEMBRE 2015

LE CONSEIL DE MEDIATION ET DE SECURITE